



Trois priorités pour les accompagnateurs :

2. COMMUNION

**« À ceci, tous reconnaîtront que vous êtes mes disciples :
si vous avez de l'amour les uns pour les autres. » Jean 13,35**

- **Travailler ensemble avec bienveillance (prêtres, diacres, laïcs animateurs, accueillants...)**

La communion entre les différents acteurs est le signe de la présence du Christ parmi nous. Il est donc primordial que nous soyons en communion, entre animateurs d'une même équipe, au sein des couples animateurs, entre animateurs et célébrants, ...

Pour cela, il est souhaitable :

- de nous informer les uns les autres de notre fonctionnement habituel (contenu de la préparation, supports utilisés, timing,...),
- d'élaborer ensemble les parcours de préparation au mariage, en fonction des compétences de chacun et dans le respect des différentes sensibilités.
- de nous tenir au courant, prêtres et laïcs, dans la confidentialité, des difficultés que l'on rencontre avec tel ou tel couple ou des points à approfondir.

- **Vivre des temps de partage et/ou de convivialité (équipes, paroisses, doyennés...)**

1/ Vie d'équipe :

Les animateurs laïcs souvent regroupés en équipe, enrichiront leur réflexion et leur capacité à témoigner en partageant une « **vie d'équipe** ». Cette vie d'équipe s'entend au delà des seules préoccupations logistiques liées à l'organisation des parcours.

Se réunir 3 fois dans l'année (ou plus), permet de bien se connaître, de réfléchir ensemble et de s'approprier les thèmes de la préparation au mariage, de préparer ses témoignages, de partager ses doutes et ses difficultés, d'avoir une vie de prière en commun.

Les prêtres et diacres y sont les bienvenus !

2/ Convivialité :

Prendre des moments conviviaux les uns avec les autres ; rien de tel pour se connaître et fraterniser ! (repas ou sortie en fin d'année bien sûr, mais aussi temps spécifique dans un mois moins chargé...)

- **Intégrer les fiancés ou jeunes mariés dans la communauté paroissiale !**

A la suite de St Jean Paul II, les synodes sur la Famille et l'exhortation apostolique du Pape François ont développé cette nécessité de donner envie aux jeunes couples qui se marient de faire partie de la communauté paroissiale. La paroisse est le centre de la vie chrétienne des familles ; la communauté peut accompagner les jeunes couples dans leur vie de famille et les aider à vivre le mariage chrétien qu'ils ont choisi.

Le lien avec la communauté doit donc être établi dès la préparation au mariage, s'il n'existe pas déjà. Cf. [Fiche Modalités/Lien avec la communauté paroissiale](#).

Puis ce lien devra être conservé, entretenu, renforcé, nourri de différentes façons. Cf. [Fiche Modalités/ Accompagnement après le mariage](#). Les animateurs laïcs peuvent jouer un rôle déterminant à ce stade. A chaque fois qu'ils ont pu nouer une relation de qualité, voire d'amitié avec les couples durant la préparation, ils peuvent plus facilement reprendre contact ou faire des propositions.

Ces échanges profiteront autant aux membres habituels de la communauté paroissiale qu'aux jeunes mariés nouvellement intégrés. Cf. « La Joie de l'Amour », n° 207, 223, 229 et 230